

L'HERBE ET LE GLAIVE : DE L'ITINERANCE A L'ERRANCE.  
 (La notion de territoire chez les Touaregs)

André BOURGEOIS  
 (C.N.R.S. - Laboratoire d'Anthropologie Sociale).

Quatre groupes politiques touaregs (les Kel (1) Ahaggar de l'extrême sud algérien, les Kel Owey de l'Air oriental au Niger, les Kel Adagh du Mali septentrional et les Kel Gossi du Gourma central malien) serviront de références, ou de repères, à l'analyse des transformations de la mobilité et de la flexibilité chez les Touaregs, pasteurs-nomades sahariens et saharo-sahéliens. Les Kel Ahaggar et les Kel Owey constitueront la trame majeure de référence comparative située dans une approche anthropologique "classique", tandis que les Kel Adagh et les Kel Gossi relèveront davantage d'un mode d'investigation ciblé sur l'étude de la situation actuelle de ces pasteurs-nomades (2).

Cependant, ce décalage n'interdit pas l'analyse des processus tendanciels d'évolution et de transformation sociales car il s'agit de discerner une perspective d'évolution dégagée d'un examen des probabilités au vu de certaines réalités régionales et concrètes. Cette précision vise à écarter une démarche déductive qui conduirait à des généralisations hâtives. Il semble pourtant que l'ensemble des populations touarègues soit placé, à des degrés variables, et en fonction des singularités locales et régionales, dans ces processus actuellement en oeuvre. Ces populations se caractérisent par une unité culturelle incontestable, assortie de diversités non négligeables (E. Bernus, 1981) dont il ne s'agit pas ici de présenter la genèse.

## I - DU DROMADAIRE AU POLITIQUE : LA NOTION DE TERRITOIRE

"...Quoique souvent chaque terrain de parcours ait été délimité par l'usage de telle sorte qu'il puisse suffire à la vie pastorale complète de sa tribu, qu'il possède tous les éléments nécessaires au cycle d'alimentation du chameau, pâturage salé, pâturage doux, pâturage d'été, pâturage d'erg, pâturage de plaine et pâturage de montagne." (C. Kilian, 1925, p. 132). De cette longue citation, il ressort que le cycle alimentaire du dromadaire nécessite une grande variété d'espèces végétales ce qui oblige à de larges espaces. Il en découle que les besoins alimentaires du dromadaire concourent à structurer un terrain de parcours socialement contrôlé, ipso facto, par les propriétaires de ce type de bétail, en l'occurrence, les aristocrates.

En outre, le dromadaire utilisé à des fins de soumission et d'extorsion de biens par la pratique des guerres et des rezzous, de protection militaire associée à la détention d'armes blanches (glaives, lances, poignards), concourt en même temps à définir un espace politique. Le dromadaire contribue à définir un "grand nomadisme" qui ne peut se réaliser que dans le cadre des rapports de protection (fondé sur la force et le pouvoir militaire), des rapports d'alliance et des rapports tributaires (3).

Ces rapports de domination (protection, tributaire, alliances politiques et matrimoniales) générant des statuts politiques diversifiés, s'exercent sur l'ensemble des groupes de descendance (tawshit) qui composent l'ettebel (groupement politique à la tête duquel se trouve l'amenokal) ainsi que sur d'autres groupes sociaux appartenant à d'autres ettebel.

En tant que moyen de transport, le dromadaire définit également des espaces de commerce (trafic saharien et transsaharien) qui recouvrent les espaces politiques. L'existence de ceux-ci se matérialise (4) par un système de redevances (droit de passage, droit de pâture autorisant l'accès aux ressources naturelles) et d'un système de taxes-prestations (prélèvement par charge de chameau et en fonction de la nature des marchandises transportées : esclaves, étoffes, épices, céréales, etc...). La

satisfaction des contraintes alimentaires conjuguée à l'utilisation du dromadaire à des fins de conquête et de transport structurent un territoire politique qui n'oblige pas à une contiguïté territoriale mais qui renvoie à l'histoire de la formation sociale touarègue.

Par contre, le pastoralisme des petits ruminants (ovins et caprins) dont les besoins nutritionnels sont moindres et nécessitent moins de diversité dans les espèces végétales appétibles qui composent les niches écologiques, est un pastoralisme plus casanier. En effet, les mouvements d'amplitude sont plus limités. La production pastorale des petits ruminants est destinée à la satisfaction des besoins alimentaires du groupe, à l'accomplissement des rites sociaux constitutifs de troupeaux (dons à la naissance, au premier pantalon, au premier voile de tête, etc...) et au respect des sacrifices religieux (Aïd es seghir, Aïd el kèbir, Moulund, aumônes diverses, etc...). Ce type de pastoralisme s'inscrit dans les rapports tributaires.

L'inscription territoriale est organiquement liée à la genèse des structures sociales, très hiérarchisées. Il s'ensuit une organisation territoriale qui correspond à l'organisation sociale. Celle-ci affecte aux tributaires des terrains de parcours géographiquement circonscrits (5).

Toute activité économique (chasse (6), élevage, agriculture) réalisée et issue de ces territoires est assortie d'un prélèvement opéré par l'amenokal que lui confère d'ailleurs sa prééminence foncière. Ce prélèvement, proportionnel aux richesses contenues sur ce territoire, correspond à une forme de rente foncière annuelle qui se caractérise par une fonction de nature (éhéré-n-amadal) effectuée sur l'ensemble des produits que procure ce territoire politique : il ne s'agit donc pas d'une "prestation-location". Il apparaît que les animaux domestiqués ou sauvages ainsi que les hommes deviennent de simples accessoires du territoire.

La stratégie des aristocrates vise à contrôler des espaces territoriaux par le biais des hommes et des animaux : en plaçant les hommes dans une relation de dépendance-soumission, les aristocrates maîtrisaient les animaux et contrôlaient un territoire. Il en découle que chez les Touaregs,

les rapports politiques permettent le contrôle de la base matérielle de la société.

En résumé, le territoire chez les Touaregs cités, à quelque variante près, est un espace géographique aux limites fluctuantes qui relève de l'organisation sociale laquelle favorise une plus ou moins grande flexibilité y compris dans ses aspects économiques. La configuration spatiale et territoriale est implicitement contenue dans la genèse de la forme que prennent à un moment donné les rapports de dépendance, notamment les rapports tributaires, dominants chez les Kel Ahaggar et les rapports d'affranchissement chez les Kel Owey. Cette configuration souligne simultanément la forme du prélèvement économique, l'impôt et l'impôt-rente, opéré sur les tributaires et autres dépendants.

De cette brève et indicative genèse, il en ressort que les groupements politiques touaregs, à l'exception des Kel Owey et des Kel Geress ont développé des structures sociales très hiérarchisées avec une centralisation du pouvoir politique. Dans tous ces groupements, il existe quatre couches (classes ?) sociales principales, à savoir : les aristocrates (imajehen, sg. amajeqh ou ihaqqaren, sg. ahaqqar pour les Kel Ahaggar) ; les tributaires (imqhad, sg. amechid), qui représentent "toute une partie de la population, les plébéiens, (qui) est appelée Kel Oulli (gens de chèvres) plutôt qu'imrad -ce dernier terme étant méprisant alors que le premier ne l'est pas" (C. Kilian, ibid, p. 136) ; les affranchis (ichawelen, sg. achewel ou haratin sg. hartani en Ahaggar) et les esclaves (iklan, sg. akli).

Les deux premières catégories sociales sont elles-mêmes hiérarchisées en rangs sociaux. En outre, dans l'ensemble des catégories sociales, s'insèrent le cas échéant, des religieux (ineslimen, sg. aneslim) organisés d'une manière autonome.

L'ensemble de cet édifice social et des relations entre ces diverses couches constituent l'ettebel, le tambour symbolisant le commandement détenu par l'aménokal (pl. imenokalen). Le pouvoir de celui-ci se transmet soit en voie matrilineaire (fils aîné de la soeur aînée) au sein

du Kaskab chez les Kel Ahaggar (R.P. Foucauld, 1952; p. 916), ou en voie patrilineaire (fils aîné du père). L'amenokal (ou ettebel) ne dispose pas de pouvoirs coercitifs sous la forme d'une garde prétorienne ou d'une armée. Il détient des droits politiques (droits de passage, amendes, part du butin razzia, etc...) et économiques qui résultent de la prééminence foncière exercée sur l'ensemble du territoire contrôlé politiquement, prééminence que lui confère son titre d'amenokal.

Les aristocrates sont des guerriers détenteurs de dromadaires se livrant à un "pastoralisme guerrier" tandis que les tributaires possédaient essentiellement des petits ruminants assurant ainsi le "pastoralisme alimentaire". Les esclaves, considérés comme biens matériels, transmis en voie utérine, relevaient de l'esclavage domestique (E. Bernus, P. Bonte, A. Bourgeot in Cl. Meillassoux éd., 1975). Les unions matrimoniales sont endogames et le mariage préférentiel s'effectue avec la cousine croisée matrilatérale.

Les Kel Owey ("ceux du boeuf"), agro-pasteurs et grands caravaniers, se distinguent des précédents par l'inexistence d'une couche de tributaires, un grand nombre d'affranchis et par l'influence exercée par l'islam à travers la Khalwatiya (J.P. Triaud, 1983). Placés dans l'orbite du sultanat d'Agadez (D. Hamani, 1986) depuis le XVe siècle, ils ont développé une structure sociale moins hiérarchisée que dans les exemples précédents. De surcroît, il existe un brassage social fondé sur des alliances matrimoniales nouées avec leurs propres esclaves. Enfin, les productions pastorale, caravanrière et agricole ne ressortissent pas d'une spécialisation des fonctions facilitant ainsi une grande flexibilité.

## II - LA MOBILITE DANS LA FLEXIBILITE : DE LA METHODOLOGIE A LA PROBLEMATIQUE

Le long détour qui a précédé ce chapitre est nécessaire à la manière d'appréhender ces deux notions de mobilité et de flexibilité : deux constats qui apparaissent immédiatement quand on observe les pasteurs-nomades touaregs ; deux pratiques que la littérature scientifique a véhiculé. Par delà l'apparence de ces deux pratiques, il s'agira d'en analyser leurs fondements.

L'utilisation de ces notions nécessitent des précisions : j'entends par mobilité un système de déplacements dont la structure dominante repose sur des cycles annuels induits par les conditions écologiques (végétal et minéral) et climatiques, constituant pour les premières, le support matériel. Dans des conditions normales, ce système de déplacements vise à une occupation animale et humaine rationnelle de l'espace afin de préserver les conditions de reproduction des ressources naturelles (tapis végétal, pâturages aériens, ressources en eau).

Cet espace, défini socialement, conditionne les limites fluctuantes des terrains de parcours sur lesquels évoluent des campements dont la taille se caractérise par une flexibilité imposée par des contraintes et des choix divers (écologiques, parentaux, amicaux, sociaux, par la nature et la composition des troupeaux : petits ruminants, gros bétail, laitières, etc...).

La "mobilité-système de déplacements" met en oeuvre un ensemble de techniques de production qu'elle incorpore et qui sont générées par le système économique. En ce sens, on peut considérer que la mobilité, aspect particulier des activités humaines et animales, est elle-même une technique de production. Elle concentre et synthétise (transforme) d'autres techniques maîtrisées par le berger (gardienage, utilisation du chien, des cris, connaissances du "milieu", etc...), et inhérentes aux comportements du troupeau domestiqué (instinct grégaire, rôle de l'animal leader, connaissance des pâturages (8), autant de comportements encore plus développés dans les troupeaux non domestiqués).

Il va de soi que la technique, encore plus précisément chez les pasteurs-nomades qu'ailleurs, ne se réduit pas à l'outil et l'on doit s'extraire d'une conception instrumentaliste, voire fétichiste, de la technique.

La mobilité traduit d'une part un niveau élevé de domestication des animaux, c'est-à-dire une maîtrise des processus et d'autre part, elle illustre un aspect irrégulier et permanent du rapport profond du pasteur-nomade à la nature, rapport médiatisé par l'animal.

Une des formes les plus achevées et les plus organisées de la "mobilité-système de déplacements" serait probablement la transhumance. Il s'ensuit que la mobilité n'est pas assimilable uniquement à des cycles annuels. Ceux-ci constituent les formes les plus apparentes de la mobilité se situant aux seules considérations écologiques et climatiques.

La plupart des écrits sur le pastoralisme-nomade tendent à caractériser la flexibilité par des phénomènes d'adaptation aux fluctuations écologiques et climatiques. Cette interprétation, réductrice, est une variante terminologique de la mobilité, qui interviendrait dans des conditions de déséquilibre. La flexibilité semble plutôt s'intégrer dans un système économique au sein duquel les rapports sociaux de production assurent un rôle prépondérant qui conditionne simultanément l'amplitude spatiale de la flexibilité et les niveaux sociaux où elle s'exerce. La flexibilité chez les Touaregs est subsumée et régie par les rapports politiques ce qui entraîne chez les Kel Ahaggar une très grande flexibilité pour les groupes aristocratiques alors qu'elle est nettement moins importante pour les groupes dépendants. Cette flexibilité conditionnée par les rapports sociaux de production entrave ou force selon les cas la mobilité des dépendants. Ceci se répercute au niveau économique, notamment dans la production pastorale des tributaires soumise à des systèmes de taxes, de prélèvements et d'obligations diverses.

Par contre, chez les Kel Owey, agro-pasteurs sans tributaires, la flexibilité s'exerce d'une manière très poignante dans deux domaines fondamentaux.

- Dans celui des stratégies matrimoniales. En effet, le mariage préférentiel se manifeste avec toutes les cousines car le système de parenté, très nettement indifférencié, contrairement aux autres touaregs qui distinguent les cousines parallèles des cousines croisées, confond structurellement ces deux types de cousines. Cependant, les Kel Owey accordent un penchant pour les cousines croisées matrilatérales à cause de l'influence exercée par les modalités de transmission des biens indivis, inaliénables, qui circulent dans les lignées utérines descendantes ou collatérales.

- Dans celui des activités de production. Bien que les activités agricoles soient socialement dévalorisées, tout Touareg, aristocrate ou affranchi peut passer invariablement des travaux agricoles à des activités pastorales ou caravanières selon une répartition du travail au sein de la famille.

Enfin, chez ces agro-pasteurs, les formes de propriété, privative, voire privée du foncier à travers les jardins et les palmeraies conditionnent une fixité plus grande et transforme la terre en objet de travail, ce qu'elle n'est pas dans le pastoralisme-nomade.

La combinaison organique de la mobilité et de la flexibilité, composantes du système économique pastoral en oeuvre chez les Touaregs cités, concourt à définir un territoire politique, aux limites fluctuantes, soulignant ainsi l'existence de zones géographiques non contiguës, évoluant dans la mouvance politique d'un groupe le plus influent, car militairement le plus puissant. Ce système économique intègre les réseaux migratoires issus des dynamiques internes secrétées par ces sociétés.

L'utilisation du concept de système économique ne vise pas à se démarquer de celui de mode de production auquel il renvoie nécessairement. Elle souligne les difficultés à caractériser rigoureusement le mode de production au sein duquel ces sociétés touarègues ont évolué. Le flou qui entoure le concept nécessiterait de le délimiter par rapport à ceux de mode de production et de formation sociale impliquant ainsi une recherche théorique particulière qui dépasse largement le cadre et l'optique de cet article.

Quoiqu'il en soit, j'entends par système économique la combinaison organique d'un système de techniques de production spécifique au pastoralisme-nomade (sevrage, gardiennage, cure salée, composition en troupeau, composition végétale des niches écologiques, "mobilité-système de déplacements", etc...) qui s'exercent à l'aide de moyens de production (le bétail : petits ruminants, gros bétail et asiniens) appropriés d'une manière privative et médiateurs de l'exploitation des ressources naturelles (végétal, minéral) appropriées sur des bases communautaires. L'ensemble



conditionne des rapports sociaux de production. Ces structures assurent, dans le système précapitaliste, une production sociale dont les finalités ne sont pas orientées vers le marché. Il s'agit donc d'un ensemble d'imbrications interactives qui renvoie à un ordonnancement des structures éclairant la compréhension des rapports internes essentiels de ces sociétés touarègues.

Le recours à l'ordonnancement des structures précise que le concept de système économique ne désigne pas un "tout nébuleux" tel que le non-fonctionnement, le "dysfonctionnement", ou la ruine d'une de ses composantes conduirait à la destruction de l'ensemble. Il s'agit d'un tout dont les composantes sont régies par un ordre hiérarchique, à travers lequel les différentes structures tiennent leur rang et assurent leurs fonctions.

Dans le cas du système économique des Touaregs cités, la structure dominante se construit sur le gros bétail, notamment le dromadaire, utilisé à des fins de transport et de conquête, approprié d'une manière privative et, à l'origine exclusive, par les aristocrates, générant des rapports de domination exercés sur les tributaires et autres dépendants.

S'appuyer sur les dynamiques du système économique (système de production, finalité de celle-ci, les contradictions qu'il contient) permet d'éclairer la plasticité (la flexibilité) et la compatibilité des structures quand le système fonctionne. Elles permettent de montrer en même temps l'incompatibilité des structures internes quand ces sociétés sont en crise, c'est-à-dire de mettre à jour l'impossibilité d'évolution, de transformation, de "dépassement" du système selon les dynamiques qui le régissent. En outre, cette approche permet d'appréhender l'incompatibilité de ces structures confrontées à un autre système économique.

### III - DU "SEIGNEUR" AU LOMPEN-NOMADE : L'ERRANCE

Cette dernière partie s'attachera essentiellement à analyser les transformations actuelles chez les Kel Ahaggar sahariens (extrême sud algérien) et les Kel Adagh saharo-sahéliens (Mali septentrional).

## 1 - Les Kel Ahaggar :

Il s'agira de présenter l'analyse des processus qui ont conduit à dresser un constat d'assimilation généralisée des Kel Ahaggar dans l'Etat-nation algérien. Les principales constatations sont les suivantes :

- disparition irréversible des activités caravanières et déclin très sensible de la production pastorale qui tend nettement à se limiter à la petite production pastorale (les caprins) assurée par les femmes et procurant un complément économique aux ressources familiales.
- transformations de la culture matérielle touarègue.
- insertion des hommes dans les rapports salariaux (administration, tourisme, travaux publics, etc...) et son contraire : le chômage.
- assimilation culturelle aux valeurs arabes.
- sédentarisation.

Ces constatations ont permis la mise à jour de certains processus dont l'aboutissement se manifeste par deux transformations majeures qui interviennent à deux niveaux sociaux différents : celui de la société touarègue (9) et celui de la société algérienne qui agissent selon deux logiques qui leur sont particulières.

### - Le dromadaire : la formation d'un prestige-symbole.

Dans les structures précapitalistes, le dromadaire assure des valeurs d'usage et d'échange qui correspondent à des besoins et utilités sociales, économiques, satisfaites d'une part à travers le commerce saharien et transsaharien jusque dans le début des années soixante, et d'autre part, à l'aide des pratiques de rezzou qui ont dû cesser vers les années 30. Toutes ces activités, nobles par excellence, confèrent au dromadaire une valeur de prestige intégrée, socialement reconnue et véhiculant une idéologie de la supériorité.

Par contre, dans la situation actuelle d'insertion, voire d'assimilation dans les structures socio-économiques mises en place depuis 1962, le dromadaire, pour une large part de la population, n'incorpore plus ces valeurs d'usage et d'échange aptes à satisfaire un besoin social généré par le système économique précapitaliste. D'utilité sociale et économique, les transformations dans les activités de production et dans les rapports au travail, engendrent un glissement vers la satisfaction d'un besoin social de prestige autonomisé, coupé de ses autres composantes, et qui prend la forme d'une monnaie "fétichisée". De moyen de production et d'échange, le dromadaire tend à devenir un symbole de prestige.

Ces processus en oeuvre transforment le dromadaire en marchandise en tant qu'objet et en même temps, en tant que rapport social. Cette transformation de moyen de production en marchandise se révèle dans sa forme la plus visible et la plus reconnue socialement, c'est-à-dire comme objet de prestige. Celui-ci s'hypertrophie et agit comme symbole incorporant l'ensemble des valeurs passées.

**- un détournement : du symbole au folklore-marchand**

Les conséquences de cette transformations sont doubles :

Au niveau du système de représentation construit dans le système économique précapitaliste mais qui se maintient dans un autre système dont la logique est différente, le dromadaire se transforme en un symbole matériel et vivant dont le signifiant devient un référent culturel : il réactive, d'une manière illusoire, le passé, et constitue une imagerie identitaire dans laquelle les Kel Ahaggar se reconnaissent.

Les représentations, idéales et sublimées, les valeurs passées, encore actives dans un contexte social et économique radicalement différent, attribuent au dromadaire une survalorisation marchande qui se manifeste par un prix très élevé de la "marchandise-symbole".

Au niveau des structures socio-économiques générées par l'Etat, la logique de celles-ci utilise ce symbole en lui reconférant des valeurs d'usage et d'échange dont les finalités et utilités sociales répondent aux besoins locaux de l'Etat. Ce processus confirme que le dromadaire détient une valeur d'échange marchande dont la forme la plus apparente se réalise dans le folklore, vendu aux touristes ou exhibé lors des cérémonies officielles. Cette dimension folklorique est idéologiquement active car elle fait la démonstration, certes illusoire, qu'il existe des expressions culturelles locales.

Quels que soient les niveaux auxquels on se situe, celui des dynamiques sociales internes aux Kel Ahaggar ou à celui des "logiques" étatiques, le dromadaire tend à se "fétichiser". De pasteur-nomade, l'homme dans la plupart des cas, devient un salarié dans les différents secteurs de l'économie nationale tandis que certaines femmes assurent une petite production pastorale et artisanale au sein d'une économie familiale, vestige du passé.

Il en découle que, mobilité et flexibilité (tout comme le dromadaire) n'ont plus la même pertinence sociale interne. Cependant elles s'exercent dans les secteurs de "l'économie moderne" sous des formes nouvelles qui illustrent les aspects vivaces de ces pratiques nées d'un système économique mais qui ne se limitent pas à celui-ci. C'est aussi dans ce sens que mobilité et flexibilité ne sont pas seulement des techniques de production, au sens techniciste de l'expression, mais aussi les composantes constitutives du système de représentation. Celui-ci survit à la disparition des rapports sociaux antérieurs et au déclin de la base matérielle qui ont structuré la mobilité et la flexibilité, ce qui est un fait banal.

Quoiqu'il en soit, le dromadaire ne concourt plus à définir un terrain de parcours et un territoire politique : il devient une marchandise qui circule dans un territoire national, intégrée dans une économie nationale, sous des formes qui lui sont particulières et qui correspondent aux nouvelles réalités locales.

En résumé, et en dehors de toutes appréciations morale et/ou politique qui appartiennent à un autre ordre de réflexion, les Kel Ahaggar ont pu disposer d'une alternative sociale et de nouvelles perspectives économiques (10).

## 2 - Les Kel Adagh

Par delà les problèmes culturels, les causes et les conséquences des transformations sociales chez les Kel Adagh, Touaregs du Mali septentrional, sont tout autres.

En effet, l'héritage colonial, incluant la rébellion et la répression qui s'en suivit au début des années soixante, fut extrêmement destructeur. Les Kel Adagh ont évolué dans un "isolat ethnique" et géographique qui contribue à les placer actuellement dans une situation particulière (zone pénitentiaire, militaire). A cet héritage, se sont ajoutées les sécheresses de 1969-73 et 1983-85 qui ont considérablement accéléré les processus d'éclatement notamment à travers la disparition, par famine ou épizooties, de nombreuses têtes de bétail.

Dans un contexte de pressions économiques internationales et de crise généralisée, les sécheresses ont eu des conséquences dramatiques. En effet, une large partie des Kel Adagh n'a plus ni les capacités matérielles de leur reproduction sociale ni, a fortiori, les possibilités de s'inscrire dans un processus de transformation du bétail. Celui-ci ne peut opérer une mutation qui conduirait à son utilisation sous la forme de marchandise-objet. Cette absence de transformation provoque un blocage qui dévalorise le bétail lui-même car ce n'est plus le moyen qui permet d'instaurer la marchandise comme rapport social.

L'absence de bétail a "libéré" une main-d'œuvre et une force de travail qui sont potentiellement utilisables sous une forme marchande. Mais, l'absence de qualification de cette main-d'œuvre disponible conjuguée à l'absence d'un marché du travail ne permet pas d'utiliser cette

force de travail disponible (cf. A. Bourgeot, 1982). Ces phénomènes ont provoqué un éclatement social qui demeure, en partie, géographiquement orienté dans les réseaux migratoires instaurés au moment où la production pastorale et les rapports de protection assuraient une fonction sociale stabilisatrice (Algérie). Ces réseaux sont actuellement vidés de leur contenu et s'élargissent par ailleurs à d'autres réseaux tissés par une main-d'oeuvre à la recherche d'une occupation rémunérée ou d'un travail salarié (Côte d'Ivoire, Nigéria, Libye).

Il ne s'agit plus ni de mobilité, ni de flexibilité tel qu'il a été tenté de les définir mais d'une "extraversion" obligée ce qui les dénature fondamentalement. Cette extraversion se manifeste par une errance qui illustre le résultat d'une rupture et de blocages successifs.

Ceux-ci résultent de la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, de la perte du bétail, et ensuite, de l'impossibilité de transformer le bétail en marchandise susceptible de s'insérer dans un autre système économique, et aussi de l'impossibilité d'utiliser une main-d'oeuvre disponible. Cette situation, met en jeu la reproduction du système économique généré par les dynamiques internes de ce "groupe social" et n'autorise pas à une insertion dans un autre système.

Il se dégage de cette situation qu'il ne s'agit plus d'un processus de transition qui autoriserait à des formes combinées d'interactions entre deux systèmes économiques, mais d'un processus de disparition qui se ramifie dans l'ensemble du corps social. La crise économique généralisée, multipliée par le sous-développement et des aléas climatiques, provoquent une série d'effets conjugués dont les conséquences mettent en péril cette société.

Dans ce contexte, le système économique "traditionnel" devient "archaïque" car il ne détient plus les ressources intrinsèques qui lui permettraient de s'insérer dans un nouveau système économique. De surcroît, cette insertion n'est pas favorisée par les politiques étatiques.

Enfin, cette "archaïsation" du système est secrétée en même temps par les modèles de développement, leurs logiques, leurs finalités et leurs capacités à assimiler ou rejeter les sociétés selon que celles-ci détiennent ou non les possibilités de satisfaire aux besoins de ce "développement" (rentabilité, qualification, production marchande, etc...).

Ces blocages successifs génèrent la formation d'un "lumpen-nomade" qui évolue paradoxalement dans un "nomad's land" sans nomade ni territoire, si ce n'est celui défini par les frontières héritées de la décolonisation. Ces frontières ont divisé des terrains de parcours homogènes et nécessaires à la réalisation du procès de production pastorale en les répartissant sur plusieurs Etats-nations.

A l'inverse du cas des Kel Ahaggar chez lesquels il y a une assimilation, les Kel Adagh sont placés dans une situation de forclusion provoquée par les conditions politiques, économiques et sociales particulières.

Par contre, dans les deux cas, ces processus tendanciels (blocage et assimilation) ont créé une nouvelle différenciation sociale fondée sur de nouvelles fonctions (salariés, convoyeurs, guides, gardiennage divers, fonctionnaires, etc...) et la formation, dans une fraction non négligeable de la population Kel Adagh, d'un "lumpen-nomade" (11), sans bétail ni territoire, bouc émissaire des politiques étatiques.

Peu susceptibles de s'insérer dans des alliances politiques nationales car ils ne représentent pas une force sociale et politique utilisable, les Kel Adagh sont d'autant plus dans une situation de forclusion qu'ils ne détiennent pas de richesses économiques qui pourraient éveiller l'intérêt d'un quelconque projet de développement, même humanitaire.

NOTES INFRAPAGINALES

- (1) Kel est un nominal touareg signifiant : "les gens de, ceux de."
- (2) Les différences de temps passé sur le terrain (long chez les Kel Ahaggar et les Kel Owey, plus court chez les Kel Adagh et les Kel Gossi) ajoutées à des préoccupations scientifiques d'ordre différent, induisent un décalage entre les données recueillies sur ces terrains respectifs et une graduation dans la connaissance de ces sociétés.
- (3) La distinction opérée entre rapport de protection et rapport tributaire pose un problème, à savoir : l'essence du rapport de protection est-elle porteuse de sa transformation en rapport tributaire ? S'agit-il simplement d'un rapport tributaire avorté sous l'effet de conditions historiques particulières ? Une genèse des formes des rapports de dépendance pourrait éclairer ce problème.
- (4) Le temps utilisé est le présent de narration : il ne correspond donc pas à des réalités actuelles.
- (5) Arbres, rochers, dunes, oueds constituent les "limites" des terrains de parcours ; elles ne s'assimilent, en aucun cas, à des frontières et ne sont qu'indicatives. Par ailleurs, elles sont franchies régulièrement sans avoir conscience de ce franchissement.
- (6) Le territoire de chasse relève d'une appropriation privative, individualisée, identifiée à un nom de personne. Par contre, les terrains de parcours ressortissent d'une appropriation communautaire. Les territoires de chasse étaient protégés afin de permettre la reproduction des animaux sauvages (cf. J. Nicolaisen, 1963, p. 170).
- (7) Par exemple certains aristocrates ne possèdent pas de tributaires. Ces derniers sont quelquefois des guerriers notamment dans le Gourma central malien.



- (8) Une des raisons qui contribue à la stabilité et à la non dispersion du troupeau réside dans le fait que les troupeaux ont une grande connaissance du territoire qu'ils pâturent. Le déplacement artificiel des troupeaux ou celui provoqué par des sécheresses entraînent souvent des pertes en bétail. En effet, lorsque le bétail ne connaît pas le territoire sur lequel il est placé, il est désorienté et se livre à l'errance. Pour contrecarrer cette dispersion, l'homme introduit quelques animaux locaux dans le troupeau ou, en l'absence d'animaux leaders, il se contraint à un gardiennage plus vigilant et plus permanent.
- (9) Peut-on encore parler de société touarègue dans le sens où une société est un ensemble structuré, une "totalité" ? Il semble plus prudent d'utiliser l'expression "fourre-tout" de groupe social qui, dans ce cas, illustre assez fidèlement l'état des Kel Ahaggar dans l'Etat.
- (10) Le propos n'est pas ici d'analyser les conséquences culturelles et politiques de ces alternatives et perspectives nouvelles qui sont l'objet d'une autre étude.
- (11) A cet égard, Patricia Ferté fait observer que cette analyse, nécessaire, demeure insuffisante car elle n'aborde pas les nouvelles structurations en oeuvre dans ce "lumpen-nomade", notamment à propos de la mobilité et de la flexibilité qui agissent sous des formes nouvelles qu'il faudrait caractériser. Cette remarque appelle effectivement à l'analyse d'une autre réalité dont l'objet sera les rapports des sociétés nomades dans les Etats-nations auxquels ils appartiennent.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNUS E. - Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur.  
Paris, Mémoire ORSTOM N° 94, 1981, 507 p., index, cartes.
- BOURGEOIS A. - "Production pastorale et pénétration capitaliste : anthropologie ou sociologie ?"  
Paris, Revue Tiers-Monde, t. XXIII, N° 90, avril-juin 1982 : 345-366.
- BOURGEOIS A. - "L'espace pastoral du Gourma malien : l'occupation humaine et animale"  
in L'Avenir des Peuples Pasteurs, Ottawa, IDRC, 1983, 432 p. : 181-200.
- CASAJUS D. - La tente et l'essuf. Parenté et mariage dans une fraction touarègue du nord du Niger.  
Thèse de 3e cycle, Université de Paris VII, 1979, T. I, 241 p., T. II, 244 p., dactylogr.
- KILIAN C. - Au Hoqqar (Mission de 1922).  
Paris, Sociétés d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1925, 186 p., cartes, photos, planches H.T.
- MEILLASSOUX CL. - L'esclavage en Afrique précoloniale.  
Paris, F. Maspéro, 1975, 582 p.
- NICOLAISEN J. - Ecology and culture of the Pastoral Tuareg.  
Copenhague, The National Museum of Copenhagen, 1963, 548 p. photos, index.